



***RAPPORT DE L'ATELIER DE FORMATION DES EQUIPES
SOIGNANTES A LA PRISE EN CHARGE DES CAS DE PALUDISME
(DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT)***

***Kinshasa, du mercredi 19 au jeudi 20 novembre 2014
(salle de formation du Centre Médical de la DGDA).***



**Coalition Interentreprises de lutte contre
le VIH/sida, la Tuberculose et le
Paludisme : CIELS**

Par Maximilien NKIESOLO - LUAKA
Secrétaire Général

Novembre 2014

L'ATELIER DE FORMATION DES EQUIPES SOIGNANTES A LA PRISE EN CHARGE DES CAS DE PALUDISME (DIAGNOSTIC & TRAITEMENT)



I. Plan de présentation du rapport.

1. Acronymes
2. Contexte et justification
3. Objectifs de l'atelier
4. Résultats attendus
5. Profil des participants
6. Déroulement de l'atelier (Programme de l'atelier).
7. Recommandations
8. Prochaines étapes
9. Perspectives
10. Conclusion

I. Acronymes

ACT	: Combinaisons Thérapeutiques à base d'Artémisinine (CTA)
BCC	: Banque Centrale du Congo.
CIELS	: Coalition Interentreprises de Lutte contre le VIH/sida, la Tuberculose et le Paludisme
CCC	: Communication pour le Changement de Comportement
IEC	: Information, Education et Communication
INSS	: Institut National de Sécurité Sociale
LMC	: Lignes Maritimes Congolaises
MIILDA	: Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée d'Action
MSP	: Ministère de la Santé Publique
MTVC	: Ministère des Transports et Voies de Communication
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PNLP	: Programme National de Lutte contre le Paludisme
SD	: Standard Diagnostics
SEE	: Santé En Entreprise
SCTP	: Société Commerciale des Transports et des Ports
SD	: Standard Diagnostic
SNCC	: Société Nationale des chemins de Fer du Congo
SOSIDER	: Société sidérurgique de Maluku
TPI	: Traitement Préventif Intermittent

II. Contexte et justification

La formation des équipes soignantes au sein des entreprises s'inscrit dans le cadre du projet Inter-Entreprises de lutte contre le Paludisme en Entreprises en République Démocratique du Congo initié par Santé En Entreprise (SEE) et la Coalition Interentreprises de Lutte contre le VIH/sida, la Tuberculose et le Paludisme (CIELS), avec l'appui du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) , de SANOFI et de Standard Diagnostic.

Elle fait suite à l'atelier de restitution de l'enquête CAP et de formation des Pairs Educateurs en IEC /CCC en milieu de travail tenue à Kinshasa, au Centre d'Accueil CARITAS du 30 septembre au 02 octobre 2014

III. Objectifs

A l'issue de la formation, les participants auront acquis des aptitudes et compétences nécessaires pour :

- Décrire les recommandations nationales relatives au traitement antipaludique,
- Comprendre la base du diagnostic et du traitement du Paludisme,
- Prendre en charge les cas de Paludisme simple et orienter les cas de paludisme grave vers les structures adéquates,
- Organiser de manière efficace les services de prise en charge du paludisme au sein de leur entreprise.

IV. Résultats attendus

A la fin de la formation, les participants devraient être en mesure de :

- Décrire les recommandations nationales relatives au traitement antipaludique,
- Comprendre la base du diagnostic et du traitement du Paludisme suivant la politique nationale,
- Prendre en charge les cas de Paludisme simple et orienter les cas de paludisme grave vers les structures médicales adéquates,
- Organiser de manière efficace les services de prise en charge du paludisme au sein de leurs entreprises respectives.

V. Profil des participants

L'atelier de formation des équipes soignantes à la prise en charge des cas de paludisme a réuni les participants issus de 30 Entreprises formées à l'élaboration des plans d'actions de lutte contre le paludisme, à raison d'un participant par entreprise.

La présente formation s'est adressée aux professionnels de santé travaillant dans les services de prise en charge des cas de paludisme au sein des centres médicaux d'entreprises ou centres médicaux sous convention avec les entreprises. Une expérience minimum de cinq ans était requise.

Les participants à cet atelier devraient provenir des entreprises et organisations professionnelles suivantes :

N°	Prénom, Noms et Post-noms	Entreprises et Organisation Professionnelle	N°	Prénom, Noms et Post-noms	Entreprises et Organisation Professionnelle
01	Dr aimé MATUMBU	SCTP	16	Dr Sylvie KINKELA	HOL
02	Dr Ludovic MUNGAMBA	DGRAD	17	Dr Telesphore MULEFU	SEP-CONGO
03	Dr Annie MANGO	DGDA	18	Dr TSWAKATA	CILU
04	Dr Nene MULONGO	BCC	19	Jack NGEY	MAGENYA
05	Dr Lili IYANDA	SNEL	20	Dr THOMBO MAMBUENI	BCDC
06	Dr Kymris NGAMUYEKA	OCC	21	Dr Eric BAKANIANI	DGI
07	Dr Jean-Marc MUNDOMBA	COHYDRO	22	Dr Alfred DAKWA	LMC

08	Dr Esther NAWAJ	GECAMINES	23		ONC
09	Dr Jean WEMA	INSS	24	Dr Francine BAHATI	SONAS
10	Dr LANGA	REGIDESO	25	Dr Marthe LEBUGHE	F des Anges
11	Marlene MANGA OTONGA	CVM	26	Dr Jérôme YAPAMBA	OR
12	Anita KAJEMBA	BRALIMA	27	Dr Maurice LUIZI	RVA
13	Dr Charlotte BILONDA	SNCC	28	Dr Liliane WUMBA	SOSIDER
14	Dr José MUKASA	UNTC	29	Sylvie LUNDU	BRACONGO
15	Dr Pierre DIMONEKA MBA	SONAL	30	Cécile NGUDIA	OGEFREM

VI. Déroulement de l'atelier (Programme de l'atelier).

L'atelier de formation des équipes soignantes à la prise en charge des cas de paludisme (diagnostic et traitement), s'est déroulé en deux jours suivant l'agenda ci-après :

Jours	Modules	Intervenants	Institution	
Mercredi 19 novembre 2014				
J1	8h00 – 8h30	Accueil des participants et retraits des macarons	Protocole	
	8h30 – 9h00	Présentation des participants (tour de table) Rappel des objectifs de l'atelier	Maximilien Nkiesolo	CIELS
	9h00 – 9h45	Module 1 - Politique nationale de lutte contre le paludisme en RDC Méthode : présentation, discussion	Dr François MWEMA	PNLP
	9h45 – 10h45	Module 2 - Situation du paludisme en RDC Méthode : présentation, discussion	Dr Hyacinthe KASEYA	PNLP
	10h45 – 11h00	Pause - café		
	11h00 – 11h45	Module 3 – Le nouveau modèle de financement du Fonds Mondial et l'appui aux structures médicales des entreprises en RDC Méthode : présentation, discussion	Dr Fernandine PHANZU	SANRU
	11h45 – 13h00	Module 4 – Notions fondamentales du paludisme simple et grave Méthode : Présentation, discussion	Dr François MWEMA	PNLP
	13h00 – 14h00	Pause repas		
	14h00 – 15h30	Module 5 - La pharmacovigilance des antipaludiques Méthode : Présentation, discussion	Prof TONA LUTETE	UNIKIN
15h30	Fin de la journée			
J2	9h00 – 12h00	Module 6 – Diagnostic biologique du Paludisme Méthode : présentation, discussion, cas pratiques	- Philippe KANG - Albert KUTEKEMENE	Alere/SD PNLP
	12h00 – 13h00	Module 7 – Prise en charge du paludisme simple (HGR, Centre de Santé et Communauté) Méthode : présentation, discussion	Dr John OTSHUDIEMA	USAID
	13h00 – 14h00	Pause repas		
	14h00 – 15h30	Module 8 – Prise en charge du paludisme grave Méthode : Présentation, discussion	Prof Hyppolite SITUAKIBANZA	UNIKIN
	15h30 – 15h45	Les prochaines étapes	Maximilien NKIESOLO	CIELS
	15h45 – 16h00	Mot de clôture de l'atelier par les organisateurs		PNLP CIELS
	16h00 – 16h20	Remise des attestations de participation		PNLP CIELS
	16h20 – 16h30	Prise de la photo de clôture de l'atelier		

Première journée



La journée du mercredi 19 novembre 2014 était consacrée à la cérémonie d'ouverture après l'accueil des participants, la remise des macarons et le mot de bienvenu du Secrétaire Général de la CIELS.

Ayant la parole, le Secrétaire Général de la Coalition a invité les participants à se présenter à tour de rôle et préciser leurs entreprises de provenance, pour ensuite faire un bref rappel des termes de références de cette formation.

De ce pas, la parole a été ensuite accordée aux différents orateurs retenus pour cette formation à faire leur présentation aux participants.

Module 1 : « *Politique Nationale de lutte contre le paludisme en RDC* ».



La présentation du Module 1 de l'atelier devait être faite par le Dr François MWEMA du PNL, sous l'intitulé « **Politique Nationale de lutte contre le paludisme en RDC** ».

Le plan de présentation du module 1 était le suivant :

1. Introduction
2. Enoncé de la politique et objectifs PSN
3. Stratégies de base
4. Conclusion

Module 2 : « *Situation épidémiologique du paludisme en RDC* ».



La présentation du Module 2 de l'atelier devait être faite par le Dr Hyacinthe KASEYA du PNL, sous l'intitulé « **Situation épidémiologique du paludisme en RDC** ».

Le plan de présentation du module 2 était le suivant :

1. Profil épidémiologique de la RDC
2. Tendances des indicateurs
3. Défis majeurs

4. Perspectives

Module 3 : « le nouveau modèle de financement du Fonds Mondial et l'appui aux structures médicales des entreprises en RDC »



La présentation du Module 5 de l'atelier devrait être faite par le Dr Fernandine PHANZU de SANRU, sous l'intitulé « **le nouveau modèle de financement du Fonds Mondial et l'appui aux structures médicales des entreprises en RDC** », mais suite à son indisponibilité, c'est Mr Chrispin BATUBENGA, le chargé de suivi & évaluation, qui s'est chargé de faire cette présentation dont le plan de présentation était le suivant :

1. Présentation de SANRU,
2. Projet Fonds mondial de lutte contre le paludisme :
 - 2.1 : cartographie,
 - 2.2 : Montage de mise en œuvre,
 - 2.3 : Activités du projet,
 - 2.4 : Résultats attendus.

Module 4 : « le diagnostic biologique du Paludisme »



La présentation du Module 4 de l'atelier devrait être faite par le Dr Albert KUTEKEMENI KAPUTU du PNL, sous l'intitulé « **le diagnostic biologique du Paludisme** ».

Le plan de présentation du module 4 était le suivant :

1. Agent causal,
2. Cycle évolutif,
3. Pourquoi la nécessité d'une confirmation laboratoire du paludisme,
4. Mise en évidence de l'infection palustre,
 - Microscopie (GE et FM)
 - Test de Diagnostic Rapide (TDR)
5. Conclusion.

Module 5 : « la pharmacovigilance des antipaludiques ».



La présentation du Module 3 de l'atelier devait être faite par le Prof TONA LUTETE du Département de Pharmacie de l'Université de Kinshasa (UNIKIN), sous l'intitulé « **la pharmacovigilance des antipaludiques** ».

Le module 5 ayant plusieurs projections, les présentations étaient intitulées de la manière suivante :

- Volet 1 : LA PHARMACOVIGILANCE ET LES EFFETS INDESIRABLES MEDICAMENTEUX
 - 1. le pourquoi de la Pharmacovigilance,
 - 2. Les effets indésirables médicamenteux,
 - 3. Ampleur des EIM et 4. Système de PV et fonctionnement).
- Volet 2 : Effets indésirables des Antipaludiques.
- Volet 3 : La Notification : éléments de base.
- Volet 4 : Prise en charge des EIM (Maladie comme une autre),

Échanges : Après que les participants à cette formation aient suivis les présentations faites par les orateurs, les échanges entre les participants ont tourné autour des questions suivantes :

- Le PNLP recommande confirmation biologique obligatoire du paludisme, qu'allons –nous faire sur le plan clinique ;
- Quelle est la combinaison recommandée par le PNLP en cas de paludisme grave ;
- Quelle est la combinaison à administrer aux étrangers visiteurs en cas de paludisme à Kinshasa ;
- Pourquoi avoir prévu de réduire à 50% dans le PSN de lutte contre le paludisme le taux de mortalité et de morbidité, ce qui est un taux faible.
- Si la moustiquaire diminue-t-elle l'immunité des utilisateurs ?
- Dans le cadre de la lutte contre le Paludisme, pourquoi ne pas s'attaquer aux larves et quel est devenu le service des assainissements,
- La GE négative a conduit plus d'enfants au cimetière, qu'en dites-vous ?
- Dans le PSN de lutte contre le paludisme, quel est le budget prévu pour l'assainissement,
- Suivant le principe, « toute fièvre n'est pas le paludisme », comment le PNLP a exploité cette étude, du moment où 64% de patients vont directement dans les points de vente. Qu'en pensez le PNLP ?
- Quelles sont les dispositions prises par le PNLP pour éviter l'automédication ?
- En cas de changement de molécule de prise en charge par l'OMS, le PNLP est-il associé ?
- En tenant compte de la politique nationale de lutte contre le paludisme, quand faut-il administrer le TPI chez la femme enceinte ?
- Sur le nombre de pharmacies à Kinshasa, seules 65 remplissent les normes ou sont autorisées, que faites-vous des 5000 autres non autorisées ?
- Quel est le degré de collaboration entre le PNLP et le PNSR, et s'il y a une discrimination dans le financement entre les deux programmes,
- Quels sont les partenaires qui appuient l'assainissement du milieu en RDC ?
- Qu'est-ce que l'on considère comme paludisme simple et paludisme grave ?
- Que doit faire un infirmier d'un centre de santé en cas de paludisme simple ?
- Quelles sont les effets indésirables ou secondaires d'ASAQ,
- Pour la notification des cas, quels sont les outils de rapportage des effets secondaires des médicaments (à part le SNIS qui en prévoit) ?

Après cette série de question, les différents orateurs ont répondu aux questions. Une synthèse a été faite sur cette journée.

Deuxième journée

La deuxième journée a commencé par le rappel de la matière de la veille par le Dr MWEMA du PNLP et les différentes interventions des orateurs ainsi que des interventions des participants.

Prenant la parole, le Secrétaire Général de la CIELS a annoncé le programme de la journée avec surtout l'intervention de SANRU qui n'a pas pu répondre lors de la première journée.

Module 6 : «Diagnostic biologique du Paludisme par le test de diagnostic rapide (TDR) »



La présentation du Module 6 de l'atelier devrait être faite par le Dr Olivier MWEZE, représentant de la maison ALERE/STANDARD DIAGNOSTIC, sous l'intitulé «**Diagnostic biologique du Paludisme par le test de diagnostic rapide (TDR)** ». Le plan de présentation du module 6 était le suivant :

1. Introduction : TDR,
2. Principes immuno-chromatographique : lecture du test,
3. Différents modèles de TDR,
4. Critère de sélection d'un bon TDR,
5. Contenu d'un Kit,
6. Représentation schématique d'une cassette de TDR,
7. Avantages d'un TDR,
8. Importance d'un TDR en RDC : contexte de la RDC,
9. Formation à l'utilisation,
10. Conclusion.

Module 7 : « Traitement du paludisme simple en RDC (HGR, Centre de Santé et Communauté)».



La présentation du Module 7 de l'atelier devrait être faite par le Dr John OTSHUDIEMA, de l'USAID, sous l'intitulé «**Traitement du paludisme simple en RDC (HGR, Centre de Santé et Communauté)**». Le plan de présentation du module 7 était le suivant :

1. Objectifs d'apprentissage,
2. Reconnaître les cas de paludisme,
3. Classifier les cas de paludisme,
4. Directives nationales de prise en charge du paludisme simple,
5. Normes de prise en charge du paludisme simple,
6. Conseils à donner aux malades et accompagnants,
7. Informations sur les effets indésirables de certains antipaludiques,
8. Autres conseils à donner.

Module 8 : « la prise en charge du paludisme grave ».



La présentation du Module 9 de l'atelier devrait être faite par le Prof Dr Hyppolite SITUAKIBANZA, de l'Université de Kinshasa, sous l'intitulé « la prise en charge du paludisme grave ». Suite à son indisponibilité, c'est au Dr Ben BEPOUKA qui a fait cette présentation.

Le plan de présentation du module 8 était le suivant :

1. Objectifs essentiels de la restitution,
2. Traitement du paludisme grave,
3. Modes d'actions de l'artésunate,
4. Supériorité de l'artésunate IV sur la quinine,
5. Effets indésirables de l'artésunate IV.

Échanges : Après que les participants à cette formation aient suivis les présentations faites par les orateurs, les échanges entre les participants ont tourné autour des questions suivantes :

- Quel sera le circuit de distribution des intrants qui sera mise en place entre la CIELS et SANRU,
- Renforcer la CIELS pour la distribution des intrants, mais quelle est la garantie de distribution continue des intrants sans interruption d'appui aux structures médicales,
- Précision sur la notion du paludisme grave : pourquoi l'artésunate injectable et non pas ou plus la quinine ?
- Comment faire un plaidoyer auprès du Fonds Mondial pour l'implantation d'une usine de fabrication de l'artésunate en RDC ?,
- Quelle est la garantie de la continuité du traitement à l'artésunate à la fin du projet du Fonds Mondial en RDC ?
- Inquiétude sur l'utilisation des TDR : les techniciens de laboratoires vont perdre leur expertise par l'utilisation et la manipulation continue et excessive des TDR,
- Quant à l'utilisation des TDR et de la GE, combien de temps après on peut reprendre un TDR et avoir un résultat fiable ?
- Quelles sont les TDR homologués par l'OMS ?
- Quelles sont les facteurs qui donnent un faux négatif ?
- Quand peut-on faire le monitoring après un TDR ?
- Pour un TDR, peut-on prélever à l'oreille à la place du doigt ?
- Quelle est la conséquence de l'utilisation d'un autre diluant à la place de celui indiqué ?
- Ne pas utiliser les ACT chez la femme enceinte avant les trois mois de la grossesse, que devons-nous alors lui administrer ?
- Sur le plaidoyer fait envers les entreprises pour l'utilisation des ACT, le même plaidoyer peut-il être fait envers le gouvernement pour l'utilisation des mêmes produits ?
- Que devons-nous faire devant un TDR et une GE positif sans symptômes ?
- Que recommande le PNLP devant un cas de paludisme grave devant un enfant de moins de deux ans ?
- Que faire devant les effets indésirables et allergie dues aux ACT ?
- Quelle est la dose d'artésunate à ne pas dépasser journalièrement ?
- Devant quel cas de paludisme devons-nous encore exiger une GE ?
- Quelle est la place de l'ALPHABETATHERE dans la lutte contre le paludisme ?
- Quel est le coût approximatif d'un traitement à l'artésunate et quel est la durée de ce traitement ?
- Existe-t-il un traitement à l'artésunate en perfusion ?

Après cette série de question, les différents orateurs ont répondu aux questions qui leur ont été posées par les participants.

Comme synthèse à cette journée, le PNLP est intervenu pour confirmer que cette série d'intervention au sein du secteur privé a pour objectif de faire accéder le secteur privé à des ACT et TDR de qualité.

VII. Prochaines étapes.

Comme prochaines étapes, les participants ont été informés que la CIELS, le PNLP et les partenaires mettront tous les moyens pour que ce genre de formations puissent continuer afin que les structures médicales d'entreprises puissent s'aligner à la politique nationale de lutte contre le paludisme pour le bien être des travailleurs de la RDC, par la mise à leur disposition des ACT et TDR de qualité qui leur seront fournis à travers les différents appuis que bénéficient le gouvernement.

VIII. Mot de clôture de l'atelier et prise de la photo de famille

A la fin de l'atelier, comme mot de clôture, le PNLP est intervenu pour confirmer son appui continu au monde du travail pour combattre le paludisme et atteindre les objectifs fixés par le programme en RDC.

Les participants ont ensuite été appelé à prendre une dernière photo de famille tout en leur promettant de mettre à leur disposition dans un bref délai les attestations de participation à cette session de formation des équipes soignantes à la prise en charge des cas de paludisme dans le diagnostic et traitement du paludisme.

